3 QUESTIONS A...



FRANCIS VATAIRE PRÉSIDENT DE L'AROPA 02

"L'idéal, c'est le régime universel"

L'Aropa 02 est l'association axonaise des retraités d'entreprises et d'organismes professionnels agricoles. Elle compte 1 840 adhérents dans l'Aisne (35 000 au plan national).

Y avait-il urgence, selon vous, à lancer une énième réforme des retraites ? Oui, car depuis des années on vote des réformes à court terme sans jamais s'attaquer au fond du problème, c'est-à-dire l'inégalitarisme du système et son financement. L'Aropa milite depuis longtemps pour un régime universel par points en application d'une équation simple : un euro cotisé doit ouvrir aux mêmes droits pour tous. Non seulement, on ne remet pas en cause le principe de solidarité, on le renforce. Chacun sait que le régime de retraites des agents de la fonction publique n'est à l'équilibre que parce que l'État bouche les trous par l'intermédiaire du régime général.

Avec le système universel, on en termine avec les régimes spéciaux, même si l'égalitarisme absolu est illusoire. Certains régimes devront garder leur spécificité. Il faut en outre préserver la solidité du système pour les petites pensions et le cas particuliers, comme celui des femmes qui ont cessé de travailler pour élever leurs enfants...

Si la valeur du point baisse, les pensions baisseront aussi, mécaniquement. N'est-ce pas un danger?

Oui, c'est pourquoi il faut imaginer des garde-fous et des garanties pour éviter ça.

Que répondez-vous à ceux qui traitent les retraités de nantis ?

le les renvoie aux montants des pensions: 1 220 euros dans le régime général, 1 380 euros tous salariés confondus. Les retraités ne sont pas des charges mais des acteurs sociaux qui s'occupent de leurs enfants et petits-enfants, qui animent 48 % des associations françaises, voyagent, consomment... Par solidarité. beaucoup accepteront sans doute de payer plus - de CSG, par exemple - à condition que ce soit équitable. Ainsi, pourquoi leur faire encore payer 1 % de cotisation maladie sur leur complémentaire alors que ce n'est plus le cas pour les salariés depuis le 1^{er} janvier?